Syndicat Mixte du Bassin Versant Bourbince

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 23 octobre 2024	**Nombre de délégués :**	
N° 2024-015	**En exercice :**	**29**
Convocation du : 09 octobre 2024	**Présents ou représentés :**	**16**
Affichage du : 24 octobre 2024	**Absents :**	**10**
Objet de la délibération : Demande de subvention acquisition matériel de suivi		

L'an deux mille vingt-et-quatre, le vingt-trois du mois de octobre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil municipal à Dompierre-Sous-Sanvignes, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre			X	
	M DUMAS Pierre-Yves			X	
	M REPY Marc			X	
	Mme MATRAY Paulette			X	
	M JARROT Marie-Claude		X		M KAZMINE Yves
	M DEGUEURCE Gilles		X		
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul		X		M DESCHAMPS C
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël		X		M MALESSARD Eric
	M BALLOT Alain			X	
	M GAMBINI Georges			X	
	M CHAPON Norbert	X			
	M PICHARD Emmanuel		X		
	Mme SARANDAO Gilda			X	
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal			X	
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric			X	
	M PICHARD Bruno		X		
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne	X			
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel			X	
	M PERRIER Richard	X			
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD	X			
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE	X			

Secrétaire de séance : M PRICAT Valentin

…/…

Le syndicat, dans le cadre des études préalables à la mise en place du précédent contrat territorial, avait lancé en 2011, une étude permettant d'évaluer la qualité des eaux superficielles sur le bassin versant de la Bourbince et de ses affluents. En 2023, le Syndicat a refait un bilan de la qualité de l'eau et a constaté une dégradation du milieu imputé en partie à l'évolution du climat malgré les nombreux travaux effectués.

Afin de pouvoir évaluer l'efficacité des actions engagées, que ce soit les travaux de mise en défens ou les travaux de continuité écologique, il est proposé de réaliser un suivi en temps réel de la qualité des cours d'eau à l'aide de sondes.

L'acquisition de sondes d'analyse de l'eau ainsi que des sondes piézométriques est estimée dans le tableau de financement ci-dessous :

Nature de l'opération	Montant prévisionnel en TTC	AELB	Autres financeurs	SMi2B
Sondes qualité eau	60 000	30 000	18 000	12 000
Sondes piézométriques	5 000	2 500	1 500	1 000
Total	65 000	32 500	19 500	13 000

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Président à solliciter les différents partenaires financiers pour l'acquisition de matériel de suivi prévus au contrat territorial.

Autorise le Président à lancer un Appel Public à la Concurrence pour l'achat de de ce type de matériel. La procédure utilisée sera celle des MAPA prévue aux articles R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Autorise le Président à signer le marché et tout document s'y référent après consultation de la Commission d'Appel d'Offre.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 30 octobre 2024
Publication le : 30 octobre 2024

A Montceau-les-Mines le : 30 octobre 2024
Le Président